

**NOMINATION ET PROVISION DE LA CHAPELLE DITE DE « SOLONE » DANS
L'EGLISE PAROISSIALE D'ORLHAGUET.**

L'an 1739 et le 10^e jour de novembre, après-midi, régnant Louis XV, au lieu de Ste-Geneviève, en Rouergue, et par devant nous notaire royal et apostolique et témoins soussignés, furent présents Antoine CAMBOURNAC dit « Bourgis », marchand des Puechs du lieu d'Orlhaguet, et Pierre VAYSSIERE paysan et Marianne CAMBOURNAC, mariés du village de La Calmette, susd. paroisse d'Orlhaguet, icelle CAMBOURNAC assistée et autorisée en tant que de besoin pour l'effet des présentes dud. VAYSSIERE son mari lesquels de leur bon gré, procédant lesd. Antoine et Marianne CAMBOURNAC frère et sœur, en qualité de patrons de la chapelle dite « de Solone » érigée dans l'église paroissiale St-Etienne d'Orlhaguet, sur le bon et honorable rapport qu'ils ont dit leur avoir été fait de la personne de messire Pierre LEBREJAL, prêtre du lieu de Liamontou, paroisse de Sévérac-Bédène, actuellement vicaire-régent du lieu d'Alpuech, et à cause de la proximité et parenté dud. messire LEBREJAL avec lesd. CAMBOURNAC, frère et sœur, qu'ils ont dit être entre eux, pour ces causes, et des bonnes mœurs et capacité dud. LEBREJAL, ont nommé, donné et conféré, comme par teneur des présentes, ils nomment, donnent et confèrent aud. Messire LEBREJAL lad. chapelle de « Solone », à présent vacante par le décès de Messire Vincent LEROUX, curé en son vivant de la paroisse d'Arcanhac, diocèse de Rodez, dernier et paisible possesseur d'icelle, pour par led. Sieur messire LEBREJAL en jouir et user à l'avenir, en tous droits et revenus et émoluments quelconques, de quoi lesd. CAMBOURNAC frère et sœur m'ont requis leur concéder acte que leur ai octroyé.

En présence de messire Jean DELFAU, prêtre, vicaire de Cantoinet du village de Cissac susd. paroisse et de messire Jean ROY, avocat en Parlement, habitant du présent lieu soussignés avec led. Antoine CAMBOURNAC ; lesd. VAYSSIERE et CAMBOURNAC mariés, requis de signer ont dit ne savoir, et moi Pierre VAISSIER, not. royal dud. présent lieu qui....

A. CAMBOURNAC

DELFAU, prêtre vic.

ROY.

VAISSIER, not. royal.

Pierre LEBREJAL a pris possession de cette chapelle le 12 novembre 1739, en présence des mêmes et de messire Louis de CONQUANS, curé d'Orlhaguet.

Il était né à Liamontou en 1719, fils de Pierre LEBREJAL et de Jeanne PRAYSSAC. Il a pris possession du prieuré d'Alpuech le 9 juillet 1741 — P. VAISSIER, not.

Nommé prieur curé de Sévérac-Bédène en 1756 jusqu'au 2 mai 1782, puis curé de St-Laurent de Cabrerisse, près de Narbonne ; décédé à Liamontou le 30 Fructidor An VII (16 septembre 1799).